

# Membres BadgerCare Plus :

## utilisez vos avantages pour rester en bonne santé

(BadgerCare Plus members: Use your benefits to stay healthy)

Avez-vous rejoint le programme BadgerCare Plus avant le 31 mars 2023 ? Si c'est le cas, vous garderez vos avantages jusqu'au renouvellement de votre adhésion ou la date d'échéance de votre abonnement. En attendant, n'oubliez pas de **continuer vos soins**.



- ▶ Prenez rendez-vous pour un examen complet
- ▶ Vaccinez-vous contre la COVID-19, la grippe et bien plus
- ▶ Mettez à jour vos ordonnances et renouvelez-les
- ▶ Consultez les services de santé mentale pour plus de soutien
- ▶ Rendez-vous dans un service de soins d'urgence si vous êtes malade ou aux urgences en cas de crise



- ▶ Mettez à jour votre adresse grâce à votre compte ACCESS [access.wi.gov](https://access.wi.gov) ou téléchargez l'application MyACCESS
- ▶ Consultez les autres services couverts par BadgerCare Plus [dhs.wi.gov/badgercareplus/services.htm](https://dhs.wi.gov/badgercareplus/services.htm)
- ▶ Assurez-vous que les enfants de moins de 21 ans bénéficient de leur soins préventifs HealthCheck [dhs.wi.gov/forwardhealth/healthcheck.htm](https://dhs.wi.gov/forwardhealth/healthcheck.htm)

